

Lors de la fusion de la «Deutsch-Luxemburgische» et du charbonnage «Friedlicher Nachbar» (Ruhr) en 1904, Wurth assista à l'entrée au Conseil d'Administration du fameux Hugo Stinnes. Bientôt après, il y eut fusion avec la «Friedrich- Wilhelm-Hütte» de Mühlheim-Ruhr (1905) et le charbonnage de Dortmund «Louise Tiefbau» (1908). Deux augmentations de capital jusqu'à concurrence de 65 millions de marks furent nécessitées par la fusion avec la «Dortmunder Union» (1909), la «Gewerkschaft Kaiser Friedrich» à Barop, les «Nordseewerke» à Emden et le «Meggener Walzwerk», ainsi que par l'échange de titres avec la «Hohenzollernhütte» à Emden et la «Saar- & Moselbergwerksgesellschaft» à Karlingen à la tête de laquelle se trouvaient Auguste Thyssen et, de nouveau, Hugo Stinnes (1910/11). (14)

Enfin fut conclue en cette même année 1911 une communauté d'intérêts avec la S.A. des Hauts Fourneaux et Aciéries de Rumelange-St-Ingbert, créée en 1905 par la fusion de la Société des Hauts Fourneaux de Rumelange avec l'usine Kraemer de St-Ingbert qui avait pris à bail les hauts fourneaux d'Ottange.

Les 9^{me} et 10^{me} hauts fourneaux ayant été mis sous feu à Differdange en janvier 1912, et en tenant compte des 3 hauts fourneaux de Rumelange, la «Deutsch-Luxemburgische» disposait donc à ce moment de 13 hauts fourneaux au Grand-Duché. (15)

Il est regrettable que dans les papiers de Paul Wurth nous n'ayons rien trouvé concernant la grève de 1912, déclenchée par les ouvriers étrangers du roulage qui refusaient de voir défalquer les cotisations pour les assurances sociales d'un salaire jugé comme un minimum (env. 4 fr. l'heure) pour un travail quotidien de douze heures. En effet, nous aurions tant aimé savoir si l'administrateur Paul Wurth y était pour quelque chose lorsque le baron de Schlippenbach, directeur des hauts fourneaux qui avait reçu à coups de pied les Italiens venus pour réclamer, (16) fut remplacé par le Luxembourgeois Gustave Metzler.

Le 14. 12. 1918, les trois membres luxembourgeois du Conseil d'Administration de la «Deutsch-Luxemburgische», Joseph Rischard, Emile Servais et Paul Wurth donnèrent leur démission afin de se désolidariser de leur directeur-général Vögler de Dortmund, qui avait fait enlever du matériel d'usines françaises, agissement qui d'après ces Messieurs, constituait une atteinte au Droit des gens.

A la réponse de Vögler qui, tout en protestant contre cette accusation, prétendait que le matériel avait été acheté et payé à l'administration, les trois Luxembourgeois répliquèrent que cette manière d'agir de l'administration était en opposition à l'art. 27 du règlement d'exécution de la Convention IV de la 2^{me} Conférence internationale de la Paix de La Haye du 18. 10. 1907 et que, en acquérant lesdits objets, la «Deutsch-Luxemburgische» avait participé à cet acte, contraire au Droit des gens. Pour démontrer le bien-fondé de leur attitude, Rischard, Servais et Wurth invoquèrent la notice du 14. 12. 1918 que le Ministre d'Etat Emile Reuter venait de publier au Mémorial «sur demande des autorités militaires françaises» selon Wurth (17) et ainsi conçue: